

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article184>

# Félix Antoine Appert.

- Revue N°41 -

Date de mise en ligne : jeudi 18 décembre 2008

---

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

---

### **Ses origines.**

-----Félix Antoine Appert est né à Saint-Rémy-sur-Bussy le 12 juin 1817, deuxième enfant d'Augustin Appert, laboureur à St-Rémy et de Marie Rosalie Camusez. Son grand-père Nicolas Appert (1750-1804) y était notaire royal. Sa sœur aînée Marie Rosalie Appert (1816-1873) s'est mariée avec Jean-Baptiste Person, clerc de notaire à Auve.

-----Il a peut-être des origines communes avec Nicolas Appert, né à Châlons-sur-Marne en 1749 et mort en 1841, l'inventeur du procédé de conservation des aliments. En effet, Jean Appert, le grand-père de Nicolas Appert est né à St-Rémy en 1676. Il y exerce la profession de laboureur et y décède en 1750. Le père de Jean Appert se nomme Barthélémy Appert. Il est contemporain de Pierre Appert, né en 1648, recteur d'école à St-Rémy. Pierre Appert est l'ancêtre à la 5ème génération de Félix Appert. Mais les recherches généalogiques pour ces deux familles ne remontent pas plus loin, laissant planer un doute.

### **Sa vie familiale.**

-----Pendant une de ses campagnes militaires en Algérie, au milieu du XIXème siècle, il fit la connaissance d'Ellinor Hoskier, dont les parents, danois d'origine, exerçaient à cette époque à Alger.

Ellinore(1831-1901) entretenait des relations amicales avec la princesse Dagmer, fille du roi du Danemark, qui épousa en 1867, le futur empereur de Russie, Alexandre III.

-----Il se marièrent le 14 septembre 1850 à Alger. Mais si ce mariage enchantait les parents d'Ellinor, car le charme, le sérieux et la culture de Félix Appert, alors capitaine, les avaient séduits, par contre il déplut à M. et Mme Augustin Appert, ses parents à St-Rémy qui refusèrent d'y assister. De religion catholique, ils ne purent admettre l'union avec une luthérienne. Mais, quelques années plus tard, la femme du maréchal Randon (celui-ci était alors son supérieur), chrétienne de marque, prépara et fit entrer dans l'église catholique Mme Ellinor Appert. Dès lors, les relations entre les deux familles devinrent excellentes. Le couple Appert eut cinq enfants dont le parcours côtoya l'élite et la noblesse de France.

### **Son parcours militaire.**

-----Elève du collège de Châlons-sur-Marne, entré à Saint-Cyr en 1836, il en sortit en 1838 pour rejoindre l'école d'état major jusqu'en 1839. Ensuite, il fut envoyé en Algérie où son oncle paternel Louis-Nicolas Appert était intendant en chef dans l'armée. Il y restera jusqu'en 1853.

-----Nommé lieutenant le 15 janvier 1842, il fit un stage dans les lanciers et passa capitaine le 6 août 1843. Attaché à l'état major du général Bugeaud, il se distingua à ses côtés à la bataille d'Isly en 1844 où il fut décoré de la croix de la légion d'honneur. Parmi les personnages du tableau du peintre Horace Vernet, au musée de Versailles, les traits du capitaine Appert sont reproduits avec d'autres officiers entourant le général Bugeaud.

Très sollicité par ses supérieurs, notamment le maréchal Randon qui le gardèrent auprès d'eux. Le 28 mai 1853, il

fut nommé chef d'escadron. Le général Pélissier, qui l'avait connu en Algérie, l'appela en Crimée et le prit pour aide de camp en 1855 et 1856. Le 12 août 1857, il fut nommé lieutenant-colonel et en 1858, ce même général envoyé en ambassade à Londres en fit son attaché militaire. A son retour en France, il fut nommé chef d'état major de la garde impériale de 1859 à 1862. Le 12 mars 1862, promu colonel jusqu'au 14 juillet 1870, cinq jours avant la déclaration de la guerre à la Prusse. Puis il fut nommé général de brigade.

-----Avec la deuxième armée, il prit part en cette qualité au siège de Paris et fut nommé grand officier de la légion d'honneur sur le champ de bataille de Champigny en 1870. Pendant la Commune, en 1871 et jusqu'en 1875, il commanda la subdivision de Seine et Oise et fut chargé de diriger la justice militaire de cette région.

-----Le 3 mai 1875, il fut nommé général de division. Après avoir commandé la 10ème division de 1877 à 1880, il prit le commandement du 17ème corps à Toulouse. Il y restera jusqu'au 12 juin 1882, date à laquelle il fut admis dans le cadre de la réserve.

### **Responsable de la justice militaire suite à la Commune.**

-----Revenons sur cette période qui suivit la Commune, pendant laquelle, commandant la subdivision de Seine et Oise, il fut nommé responsable de la justice militaire chargé de juger les Communards. Tâche difficile, qu'il accepta. Il ne se déroba pas, d'où les interrogations que l'on peut se poser.

-----Deux documents permettent d'y voir plus clair :

----- Le rapport signé du général Appert le 8 mars 1875, présenté le 28 juillet 1875 par le ministre de la guerre au président de la République Mac-Mahon, un livre de 355 pages, document dont on n'aura pu consulter que quelques extraits relatés dans l'étude critique de M. Maitron. Ce rapport est l'œuvre collective de plusieurs dizaines de personnes fonctionnaires ou vacataires y travaillant plusieurs années. Il fut établi grâce au rassemblement de 250 000 pièces formant ce que l'on peut appeler les archives de la Commune du pouvoir en place.

----- L'étude critique du rapport Appert par M. Jean Maitron, docteur es lettres de l'université de Paris I dans les actes d'un colloque universitaire, tenu à Paris les 21, 22 et 23 mai 1971, pour la commémoration du centenaire de la Commune, et publié par la revue trimestrielle "le mouvement social n°79- publiée avec le concours du CNRS en 1972. Jean Maitron relève nombre d'erreurs, d'anomalies et de parti pris et met surtout en cause la valeur scientifique des documents utilisés, leur objectivité. Bon nombre des 250 000 pièces utilisées ont disparu depuis, ce qui rendrait encore plus difficile un travail de recherche aujourd'hui. Tout cela mériterait une étude approfondie d'historiens avec des sources diversifiées, dont les journaux parisiens de l'époque, car la presse marnaise est peu bavarde sur ce qui s'est passé à Paris dans la période qui a suivi la Commune. Ce qui est certain c'est que la répression fut très rude, la justice expéditive, les peines exagérées, pouvant même toucher des innocents (il suffisait simplement de se trouver là, le jour où il ne fallait pas). Il y eut des exécutions, des emprisonnements et des déportations en Nouvelle Calédonie pour des dizaines de milliers de personnes. L'amnistie n'interviendra que très tard, après bien des difficultés en juillet 1880, alors que le pouvoir républicain s'était déplacé vers la gauche depuis quelques années. Cette révolution faisait encore peur au pouvoir en place qui craignait une remise en cause de l'ordre établi.

### **Le général Appert dans ce contexte.**

----- Il fut donc responsable de cette justice militaire exécutant des ordres venus d'en haut. 43000 accusés comparurent devant les 24 conseils de guerre organisés par ses soins.

-----Quelques interrogations à son sujet :

- ▶ A-t-il été le modérateur que lui permettait sa fonction comme le laissent entendre les louanges reçues lors de son éloge funèbre tant par le chanoine Lucot (ce dernier reconnaissant l'horreur de la répression) que par la plupart des journaux départementaux ?

----- Dans le contexte du moment, avec des ordres venus d'en haut, quelle pouvait être sa marge de manœuvre et qu'a-t-il pu faire pour atténuer ou au contraire laisser aller le processus de répression ? Lui seul a eu la réponse. On pourra cependant remarquer que, si son rapport a été critiqué, l'homme lui, a été ménagé.

-----Plus tard, cette fonction très délicate ne l'a pas rattrapé et cela malgré un changement radical de politique à la fin des années 1870. En effet, il a continué à exercer de hautes responsabilités, allant jusqu'à être ambassadeur de France en Russie.

### **Ambassadeur de France à Saint Petersburg.**

-----En novembre 1883, le général Appert, alors dans le cadre de la réserve, est nommé ambassadeur de France à Saint Petersburg, en Russie, après avoir été chef de la mission française assistant aux manœuvres de l'armée russe.

-----Ses compétences acquises tout au long de sa carrière très bien remplie, la situation de son épouse danoise, en relation avec la princesse Dagmer, fille du roi du Danemark devenue tsarine à la suite de son mariage avec Alexandre III de Russie, les différentes fonctions qu'il occupa dans les plus hautes instances des gouvernements successifs expliquent ce choix. Le tsar et son épouse lui firent l'honneur d'une visite à l'ambassade de France à St Petersburg où une réception grandiose lui avait été réservée. Dès lors, les deux familles devinrent amies et lors de son remplacement précipité en 1886, le gouvernement russe s'y opposa. Son rappel définitif motiva le congé de l'ambassadeur de Russie en France. Ce rappel apparemment sans motif était en fait politique. D'après un article du Journal de la Marne du 10 septembre 1886 « ce rappel avait été combiné par M. Freycinet, président du conseil, pour blesser la Russie, irriter le tsar et en même temps traiter de façon indigne le général Appert qui avait su prendre à Saint Petersburg la même place que le général Chanzy (ambassadeur de France en Russie en 1879) et effacer les fautes de son prédécesseur l'amiral Jaure. »

-----Toujours est-il que le général Appert fut un des artisans du rapprochement avec la Russie, les bonnes relations entre les deux pays reprenant quelques années plus tard, ce qui déboucha peu après sur l'alliance Franco-Russe en 1891. Notons qu'il fut nommé grand croix de la légion d'honneur à son rappel de l'ambassade de France en Russie en 1886, une façon de le mettre à l'écart plus en douceur.



### **Au service du canton et du département à partir de 1871.**

-----Ses multiples fonctions ne l'empêchèrent pas de prendre des responsabilités à l'échelon cantonal et départemental. C'est probablement sa notoriété grandissante qui a poussé les instances du canton de Dommartin-sur-Yèvre (en 1957, Givry-en-Argonne en est devenu le chef-lieu) à venir le chercher pour les représenter au conseil général cantonal. Le journal Â« La Revue de la Marne Â» du 28 septembre 1871 publie un article. Â« Un grand nombre d'électeurs du canton pensent que c'est un brave et loyal militaire. Â»

-----A cette époque où l'étiquette politique était très marquée, le général Appert renvoya dos à dos deux journaux aux opinions opposées qui voulaient le récupérer. Aux journaux Â« Le Progrès de la Marne Â» radical qui le classe républicain et Â« La Champagne Â» monarchiste qui le classe de son bord, sa réponse est sans équivoque dans Â« Le Journal de la Marne Â» du 26 octobre 1871 ; Â« Je ne suis d'aucun parti. Je sers mon pays et suis tout simplement un enfant de la Champagne animé d'un grand amour de la patrie et du profond désir de me dévouer aux intérêts du canton. Â» En octobre 1871, il se présenta donc pour succéder à M. Varin d'Epensival. Il fut élu conseiller général du canton et réélu régulièrement jusqu'à sa mort en 1891, souvent seul candidat, preuve qu'il faisait le consensus de tendances diverses. Il recueillait des scores très élevés. Au conseil général de la Marne, il fut élu 2ème Président en octobre 1874 jusqu'en août 1879, date à laquelle la majorité passa de droite à gauche. Il est intéressant de noter que l'on ne retrouvait pas dans cette assemblée les fortes tensions du moment.

-----Mais ses nombreuses fonctions parfois lointaines l'empêchèrent toutefois de s'investir plus et il eut droit à quelques critiques "justifiées- sur ses absences aux sessions et ses relations très discrètes avec ses électeurs, surtout pendant certaines périodes qui l'éloignaient à l'étranger notamment ses trois ans à l'ambassade de Russie. Il ne faut pas oublier qu'il a pris ses fonctions à la suite des sollicitations des électeurs du canton. Il ne s'est pas dérobé, mais n'a pas pu faire autant qu'il l'aurait souhaité.

-----Il resta conseiller général jusqu'à sa mort et c'est M. Désiré Lefert, maire de Auve, qui lui succèdera.

### **A son décès, l'hommage unanime.**

-----Le général Appert s'éteindra à Paris, le dimanche 12 avril 1891, à l'âge de 73 ans. Ses obsèques eurent lieu le 16 avril en l'église Saint-Honoré d'Eylau. Il fut inhumé à Versailles. Le 30 avril 1891, il eut droit à un éloge funèbre prononcé par le chanoine archiprêtre de la cathédrale de Châlons sur Marne, l'abbé Lucot lors d'un service célébré pour le repos de son âme dans l'église de Saint-Rémy-sur-Bussy, le village de son enfance. Et, le 29 novembre 1891, dans cette même église était inauguré un monument à sa mémoire. Ce fut un hommage unanime que lui rendit les diverses tendances politiques de la nation, sachant qu'à cette époque, la presse était particulièrement sectaire, violente, tendant vers l'extrémisme, contrariant les gens modérés souvent obligés d'intervenir pour calmer et rectifier des positions trop tranchées. C'est en reconnaissance de ses qualités d'honnêteté et de courage, de compétence et de désintéressement qu'il a été sollicité tout au long de sa carrière et a accepté des tâches difficiles comme la responsabilité de la justice militaire suite à la Commune où il semble avoir été un modérateur avec la faible marge de manœuvre qui était la sienne.

-----Mais n'oublions pas qu'il aura été, dans sa vie, ô combien active, avant tout un militaire, c'est à dire essentiellement un serviteur de la nation, laissant de côté ses propres convictions.

-----Le 16 avril 1891, quatre jours après sa mort, Â« Le Journal de la Marne Â» écrivait Â« Malgré la réserve dont il ne se départit jamais, telle était sa réputation d'honorabilité et de loyauté, son dévouement au pays était tellement apprécié, il était entouré d'un tel respect à l'étranger, que son nom se trouva un de ceux qui furent prononcés en des jours difficiles pour la présidence de la République. Â»

-----Saint-Rémy lui a rendu hommage en baptisant une rue à son nom. Il existe aussi une rue du général Appert à Paris dans le XVIème arrondissement et, ironie du sort, à deux pas de l'ambassade de Russie. Une plaque de marbre blanc, œuvre d'un grand sculpteur rémois, M. René de Saint Marceaux a été scellée dans un pilier de l'église de Saint-Rémy-sur-Bussy. La cérémonie de l'inauguration du monument s'est déroulée le 26 novembre 1891.

### **Bibliographie.**

Hentsch Robert : extrait (de mère en fille).

Lissagaray Prosper Olivier : *Histoire de la Commune*, Paris, La découverte, 2000.

Lucot Abbé : *Eloge funèbre de Félix Antoine Appert, général de division*, Paris.15pages.

Maitron Jean : *Etude critique du rapport Appert, essai de contre rapport dans la Commune de 1871*. Actes du colloque pour la commémoration du centenaire de la Commune. Le mouvement social, n°79, avril-juin 1972, Pages 95-122.

Notes du général Appert sur son enfance, sa famille et sa vie à Saint-Rémy, entre 1873 et 1891.

Extraits de quatre journaux départementaux entre 1870 et 1892 avec leurs tendances politiques aux archives départementales de la Marne :

----- Â« Le Journal de la Marne Â», clérical. - Â« Le Progrès de la Marne Â», radical.

----- Â« La Champagne Â», monarchiste. - Â« La Revue de la Marne Â», républicain anticlérical.